

Resin/W RB 915 — MSDS FR

Fiche de données de sécurité · Traduction française · source anglaise issue du dossier turc · MSDS EN-77 · Rév. 0 · 19.01.2022

1. Identification

Produit : Resin/W RB 915, mélange. Usage identifié : produit de cure du béton à base d'eau et de résine. Fournisseur : MERKS Yapı Kim. San. Ve Tic. A.Ş., Polatlı Organize Sanayi Bölgesi, 202. Cadde, n° 15, Polatlı/Ankara ; tél./fax 0312 626 50 12 ; info@merks.com.tr. Urgence : Centre national antipoison UZEM 114 ; +90 312 626 5012. Source MSDS EN-77, révision 0, 19.01.2022.

2. Identification des dangers

Selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE, le mélange n'est pas classé dangereux. Éléments d'étiquetage : mention d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence : aucun dans la source. Selon les informations disponibles, le produit ne contient pas de substances PBT ou vPvB à une concentration supérieure à 0,1 %.

3. Composition / informations sur les composants

Mélange. Nonylphénol éthoxylé, CAS 9016-45-9 : $\geq 0,25$ % et $< 0,49$ % ; R53 ; 4.1/C4 Aquatic Chronic 4, H413. Octylphénol éthoxylé, CAS 9036-19-5 : $\geq 0,25$ % et $< 0,49$ % ; Xi, R36 ; 3.3/2 Eye Irrit. 2, H319. Le texte intégral des mentions figure en section 16.

4. Premiers secours

Yeux : retirer les lentilles et rincer immédiatement et abondamment pendant « 30/60 minutes », paupières maintenues ouvertes ; consulter immédiatement un médecin. La durée « 30/60 minutes » est reproduite telle qu'écrite dans la source, qui ne précise pas laquelle des deux durées s'applique. Peau : retirer les vêtements contaminés, prendre immédiatement une douche et consulter un médecin. Ingestion : faire boire autant d'eau que possible ; ne pas faire vomir sauf autorisation expresse d'un médecin ; consulter immédiatement un médecin. Inhalation : appeler immédiatement un médecin et transporter la personne à l'air frais ; en cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle avec les précautions appropriées pour le secouriste. Aucun symptôme spécifique ni traitement immédiat particulier supplémentaire n'est indiqué.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens adaptés : dioxyde de carbone, mousse, poudre et eau pulvérisée. Aucun moyen inadapté n'est indiqué. Le produit ne présente pas de risque d'incendie ; éviter d'inhaler les produits de combustion. Utiliser une protection respiratoire adaptée ; recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée et ne pas la déverser dans les égouts. Si cela peut être fait sans danger, éloigner les récipients intacts de la zone de danger.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Utiliser les équipements de protection individuelle, mettre les personnes en lieu sûr et appliquer les mesures des sections 7 et 8. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines. Absorber avec un matériau absorbant, une matière organique ou du sable ; laver abondamment à l'eau et recueillir les eaux de lavage contaminées. Voir sections 8 et 13.

7. Manipulation et stockage

Manipuler seulement après lecture des autres sections de la fiche. Éviter tout rejet dans l'environnement ; ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation ; retirer les vêtements et équipements contaminés avant d'entrer dans les zones de repas. Aucune mesure spéciale supplémentaire n'est requise en cas d'utilisation correcte. Conserver uniquement dans le récipient d'origine, fermé, dans un endroit bien ventilé et à l'abri de la lumière directe du soleil. Aucun usage spécifique supplémentaire n'est indiqué.

8. Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Aucune limite d'exposition professionnelle indiquée ; DNEL et PNEC : aucune information disponible. Pour l'usage normal, aucune protection des mains n'est requise ; utiliser des gants LLPDE 0,06 mm, nitrile 0,4 mm ou butyle 0,5 mm selon EN 374 ; les gants en latex ne sont pas recommandés. Porter des vêtements de travail professionnels à manches longues de catégorie I et des chaussures de sécurité selon la directive 89/686/CEE et EN ISO 20344 ; laver la peau à l'eau et au savon après retrait des vêtements. Porter des lunettes étanches selon EN 166. Si la valeur seuil (par ex. TLV-TWA) est dépassée, utiliser un masque avec filtre de type B, classe 1, 2 ou 3 selon la concentration limite d'utilisation, conformément à EN 14387 ; utiliser des filtres combinés en présence de gaz/vapeurs multiples ou de particules/aérosols/fumées/brouillards. Vérifier la conformité environnementale des émissions des procédés, y compris celles des équipements de ventilation.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique, couleur, odeur, seuil olfactif, pH, points de fusion/congélation, plage d'ébullition, point éclair, taux d'évaporation, limites d'inflammabilité/explosivité, pression/densité de vapeur, densité relative, solubilité, coefficient de partage n-octanol/eau, auto-inflammation, décomposition, fluidité et propriétés explosives : non disponibles, sauf point initial d'ébullition : non applicable. Aucune information supplémentaire en 9.2.

10. Stabilité et réactivité

Aucune réaction dangereuse lorsque le produit est stocké et utilisé conformément aux indications. Stable en utilisation et stockage prévus. Aucune réaction dangereuse attendue dans les conditions normales. Conditions à éviter : aucune information disponible. Produits de décomposition dangereux : aucune information disponible.

11. Informations toxicologiques

Contact cutané : peut provoquer une irritation. Contact oculaire : peut irriter et provoquer des lésions irréversibles. Inhalation : peut irriter. Ingestion : peut entraîner des problèmes de santé. Aucune information disponible sur la cinétique/toxicodynamique, les voies d'exposition, les effets retardés/chroniques ou les interactions. Toxicité aiguë du mélange par inhalation, voie orale et voie cutanée : non classée (aucun constituant significatif). Irritation cutanée, lésions oculaires et mutagénicité : critères de classification non remplis. Sensibilisation : une réaction allergique est possible. Cancérogénicité, toxicité pour la reproduction, STOT répétée et danger par aspiration : critères non remplis. STOT exposition unique : peut provoquer une irritation respiratoire.

12. Informations écologiques

En l'absence d'informations spécifiques sur le mélange, appliquer de bonnes pratiques et éviter tout rejet dans l'environnement, notamment dans le sol ou les cours d'eau. Informer les autorités compétentes en cas de contamination des eaux, du sol ou de la végétation et prendre des mesures pour limiter les effets sur les eaux souterraines. Toxicité, dégradabilité, bioaccumulation et mobilité : aucune information disponible. Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB au-dessus de 0,1 % selon les informations disponibles. Autres effets : aucune information disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Réutiliser si possible. Les résidus de produit inchangés sont considérés comme déchets spéciaux non dangereux. Confier l'élimination à une entreprise autorisée conformément à la législation nationale et locale applicable. Les emballages contaminés sont à valoriser ou éliminer conformément à la législation nationale sur les déchets.

14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas considéré comme dangereux selon ADR, RID, IMDG et IATA. Numéro ONU, nom d'expédition ONU, classe de danger, groupe d'emballage, dangers environnementaux et précautions particulières : non applicables. Transport en vrac selon MARPOL annexe II et code IBC : non pertinent.

15. Informations réglementaires

Seveso, directive 2012/18/UE : aucune catégorie. Restrictions du règlement REACH (CE) n° 1907/2006, annexe XVII : aucune. Substances candidates (article 59) : aucune substance SVHC au-dessus de 0,1 % selon les informations disponibles. Autorisation, annexe XIV : aucune. Notification d'exportation (CE) n° 649/2012 : aucune. Conventions de Rotterdam et Stockholm : aucune substance concernée. Surveillance médicale : aucune information disponible. Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été réalisée pour le mélange ou ses substances.

16. Autres informations

R36 : irritant pour les yeux. R53 : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. H413 : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques. H319 : provoque une grave irritation oculaire. Les informations reposent sur les connaissances et l'expérience disponibles à la date de préparation ; elles servent de guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet en sécurité. Elles ne garantissent ni exhaustivité ni exactitude et ne constituent pas une spécification de qualité. Elles s'appliquent uniquement au mélange indiqué et peuvent ne pas être valables en cas de mélange avec d'autres substances ou d'utilisation dans un autre procédé.